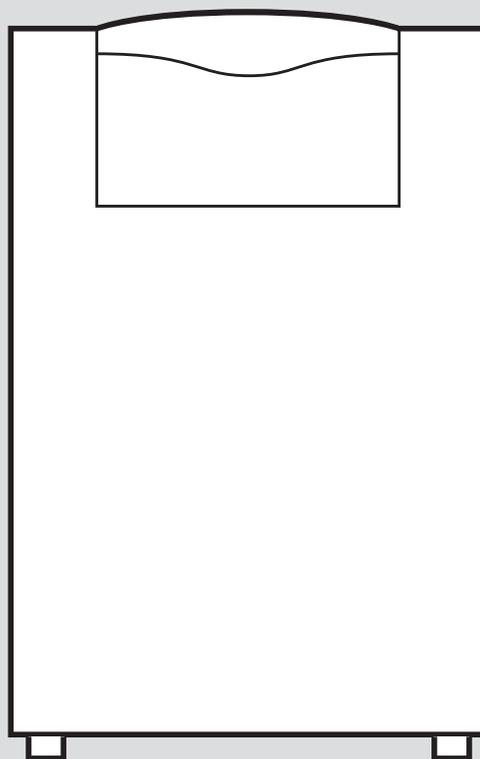




ecoCRAFT exclusiv

VKK 806/3..VKK 2806/3



Notice d'emploi

Sommaire

1	Sécurité.....	3	5.3	Contrôle de la pression de remplissage de l'installation de chauffage.....	14
1.1	Utilisation conforme	3	5.4	Remplissage de l'installation de chauffage.....	16
1.2	Consignes générales de sécurité	3	5.5	Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation	16
2	Remarques relatives à la documentation	7	5.6	Réalisation d'une mesure des gaz de combustion.....	16
2.1	Respect des documents complémentaires applicables	7	6	Dépannage	17
2.2	Conservation des documents	7	6.1	Identification et résolution des défauts	17
2.3	Validité de la notice.....	7	6.2	F.22 Risque de fonctionnement à sec	17
3	Description du produit	7	6.3	F.28 Pas d'allumage au démarrage	17
3.1	Ouverture du volet avant	7	6.4	F.29 La flamme s'éteint pendant le fonctionnement	18
3.2	Éléments de commande	7	6.5	F.32 Risque de sortie des gaz de combustion	18
3.3	Écran	8	7	Mise hors service.....	18
3.4	Fonction de protection contre le gel.....	9	7.1	Mise hors service provisoire	18
3.5	Plaque signalétique	10	7.2	Mise hors service définitive.....	19
3.6	Numéro de série	10	8	Recyclage et mise au rebut	19
3.7	Marquage CE.....	10	9	Garantie et service après-vente	20
4	Fonctionnement.....	10	9.1	Garantie	20
4.1	Mise en fonctionnement du produit.....	10	9.2	Service après-vente.....	21
4.2	Réglage de la température de départ du chauffage (avec appareil de régulation).....	11	Annexe	22	
4.3	Réglage de la température de départ du chauffage (sans appareil de régulation).....	12	A	Dépannage	22
4.4	Réglage de la température du ballon (avec appareil de régulation).....	12			
4.5	Réglage de la température du ballon (sans appareil de régulation).....	13			
4.6	Désactivation des fonctions	13			
4.7	Affichage des codes d'état.....	14			
5	Entretien et maintenance	14			
5.1	Entretien du produit	14			
5.2	Maintenance	14			

1 Sécurité

1.1 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Ce produit est un générateur de chaleur spécialement conçu pour les installations de chauffage fonctionnant en circuit fermé et la production d'eau chaude sanitaire.

L'utilisation conforme du produit suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Ce produit peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser le produit en toute sécurité, qu'elles comprennent les

risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec ce produit. Le nettoyage et l'entretien courant du produit ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.2 Consignes générales de sécurité

1.2.1 Installation seulement pour l'installateur agréé

Seul un installateur spécialisé est habilité à procéder à l'installation, l'inspection, la maintenance et la réparation de l'appareil ou au réglage du gaz.

1.2.2 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- 
- ▶ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.
 - ▶ N'exécutez que les tâches pour lesquelles la présente notice d'utilisation fournit des instructions.

1.2.3 Danger de mort en cas de fuite de gaz

En cas d'odeur de gaz dans les bâtiments :

- ▶ Évitez les pièces où règne une odeur de gaz.
- ▶ Si possible, ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Évitez les flammes nues (par ex. briquet ou allumettes).
- ▶ Ne fumez pas.
- ▶ N'utilisez surtout pas d'interrupteur électrique, fiche de secteur, sonnette, téléphone ou autre interphone dans le bâtiment.
- ▶ Fermez le dispositif d'arrêt du compteur à gaz ou le dispositif de coupure principal.
- ▶ Si possible, fermez le robinet d'arrêt du gaz du produit.
- ▶ Prévenez les habitants en les appelant ou en frappant à leur porte.

- ▶ Quittez immédiatement le bâtiment et veillez à ce que personne n'y pénètre.
- ▶ Prévenez la police et les pompiers dès que vous avez quitté le bâtiment.
- ▶ Prévenez le service d'urgence du fournisseur de gaz avec un téléphone situé hors du bâtiment.

1.2.4 Danger de mort en cas d'obturation ou de fuite de la conduite des gaz de combustion

En cas d'odeur de gaz de combustion dans les bâtiments :

- ▶ Ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Éteignez le produit.
- ▶ Contactez un installateur spécialisé

1.2.5 Danger de mort dû aux substances explosives et inflammables

- ▶ N'utilisez pas le produit dans des pièces où vous entreposez des substances explosives ou inflammables (par ex. essence, papier, peinture).

1.2.6 Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit

- ▶ Ne retirez, ne shuntez et ne bloquez en aucun cas les dispositifs de sécurité.
- ▶ Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- ▶ Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés du produit.
- ▶ N'effectuez aucune modification :
 - au niveau du produit
 - au niveau des conduites d'arrivée de gaz, d'air, d'eau et des câbles électriques
 - au niveau de l'installation d'évacuation des gaz de combustion
 - au niveau du système d'évacuation des condensats
 - au niveau de la soupape de sécurité
 - au niveau des conduites d'évacuation
 - au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit

1.2.7 Risque d'intoxication en cas d'apport insuffisant en air de combustion

Condition: Fonctionnement sur air ambiant

- ▶ Faites en sorte que l'alimentation en air de combustion soit suffisante.

1.2.8 Risques de corrosion en cas d'air de combustion ou d'air ambiant inadapté

Les aérosols, les solvants, les détergents chlorés, les peintures, les colles, les produits ammoniacés, les poussières et autres risquent de provoquer un phénomène de corrosion au niveau du produit et du conduit du système ventouse.

- ▶ Faites en sorte que l'air de combustion soit exempt de fluor, de chlore, de soufre, de poussières etc.
- ▶ Veillez à ce qu'il n'y ait pas de substances chimiques entreposées dans la pièce d'installation.

1.2.9 Risques de brûlures avec l'eau chaude sanitaire

Les points de puisage de l'eau chaude présentent un risque d'ébouillement si la température de l'eau est supérieure à 60 °C. Les enfants en bas âge et les personnes âgées peuvent également courir un danger,



même avec des températures plus faibles.

- ▶ Sélectionnez la température de sorte qu'elle ne présente de danger pour personne.

1.2.10 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▶ Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.
- ▶ Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.

1.2.11 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- ▶ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.
- ▶ Contactez immédiatement un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
- ▶ Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.



2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- ▶ Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- ▶ Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

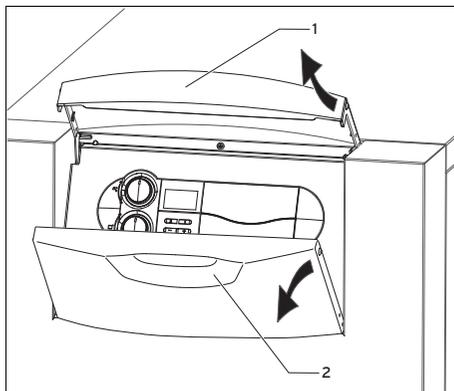
Appareil - référence d'article

Validité: Belgique OU Suisse OU France

VKK 806/3-E-HL	0010014130
VKK 1206/3-E-HL	0010014131
VKK 1606/3-E-HL	0010014132
VKK 2006/3-E-HL	0010014133
VKK 2406/3-E-HL	0010014134
VKK 2806/3-E-HL	0010014135

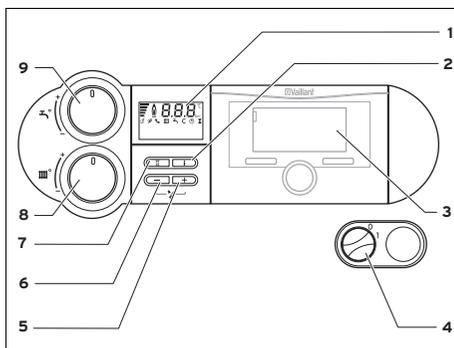
3 Description du produit

3.1 Ouverture du volet avant



- ▶ Soulevez la poignée argentée pour ouvrir le clapet avant (1).
 - ◁ Le clapet avant (2) descend automatiquement, permettant ainsi d'accéder au tableau de commande.

3.2 Éléments de commande



- | | |
|---------------------------|--|
| 1 Affichage | 8 Sélecteur de température de départ du chauffage |
| 2 Touche i | 9 Sélecteur de température du ballon pour le ballon d'eau chaude sanitaire |
| 3 Régulateur (accessoire) | |
| 4 Interrupteur général | |
| 5 Touche + | |
| 6 Touche - | |
| 7 Touche Réinitialisation | |

L'écran affiche la température du départ de chauffage actuelle, la pression de l'installation de chauffage, le mode de fonc-

tionnement ainsi que certaines informations supplémentaires.

La touche **i** sert à activer les informations d'état.

Le régulateur disponible en tant qu'accessoire régule automatiquement la température de départ en fonction de la température extérieure.

L'interrupteur général permet de mettre le produit sous et hors tension.

La touche **+** permet d'afficher la température du ballon (si le produit est équipé d'une sonde de température de stockage du ballon d'eau chaude).

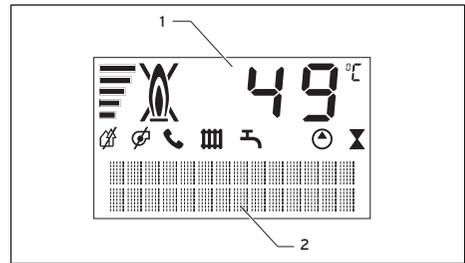
La touche **-** permet d'afficher la pression de remplissage du circuit de chauffage.

La touche **Réinitialisation** permet de réinitialiser le produit en présence de certaines anomalies.

Le sélecteur de température de départ du chauffage permet de régler la température du départ de chauffage si aucun régulateur n'est raccordé. Si un régulateur est raccordé, le sélecteur de température de départ du chauffage doit être positionné en butée droite.

Le sélecteur de température du ballon permet de régler la température du ballon si un ballon d'eau chaude sanitaire est raccordé. Si un régulateur est raccordé, le sélecteur doit être positionné en butée droite. Le régulateur contrôle alors la température du ballon.

3.3 Écran



- 1 Affichage de la température de départ du chauffage actuelle, de la pression de remplissage de l'installation de chauffage ou d'un code d'état ou d'erreur
- 2 Affichage de texte en clair

Symbole	Signification	Explication
	Anomalie dans le circuit d'air/des gaz de combustion	
	Anomalie dans le circuit d'air/des gaz de combustion	

Symbole	Signification	Explication
	comDIALOG	<p>La température de départ du chauffage et la température d'eau chaude sont spécifiées par le biais du système de communication comDIALOG. Le produit fonctionne avec d'autres températures que celles réglées à l'aide des sélecteurs. Il est possible de mettre fin à ce mode de fonctionnement uniquement via :</p> <ul style="list-style-type: none"> – comDIALOG – Modification de la température de plus de ± 5 K aux sélecteurs <p>Il n'est pas possible de mettre fin à ce mode de fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> – en appuyant sur la touche Réinitialisation. – Arrêt et rallumage du produit
	Mode chauffage	<ul style="list-style-type: none"> – Symbole affiché en permanence : appareil en mode chauffage – Le symbole clignote : le temps de coupure du brûleur est actif

Symbole	Signification	Explication
	Production d'eau chaude	<ul style="list-style-type: none"> – Symbole visible en permanence : le chargement du ballon d'eau chaude sanitaire est validé par le régulateur et la commande de la chaudière – Le symbole clignote : chauffage du ballon d'eau chaude sanitaire en cours
	Pompe de chauffage en fonctionnement	
	Commande de l'électrovanne en cours	L'alimentation gaz pour le brûleur est ouverte
	Besoins actuels en énergie	Taux de modulation momentané du brûleur affiché (sous forme de barres)
	Anomalie pendant le fonctionnement du brûleur	Le brûleur est éteint
	Fonctionnement correct du brûleur	Le brûleur est allumé

3.4 Fonction de protection contre le gel

Le produit est équipé d'une fonction de protection contre le gel.

Si la température du départ de chauffage descend en dessous de 5°C alors que l'interrupteur général est enclenché, le produit se met en marche et chauffe l'eau qui circule, côté chauffage et côté production d'eau chaude sanitaire (le cas échéant), jusqu'à ce qu'elle atteigne une température de 30°C environ.



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !

La fonction de protection contre le gel ne peut pas garantir une circulation dans toute l'installation de chauffage. Certaines parties de l'installation de chauffage peuvent donc être exposées au gel et subir des dommages.

- ▶ En cas d'absence par temps froid, veillez à ce que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées.

- ▶ Pour cela, adressez-vous à un installateur spécialisé.

3.4.1 Vidange de l'installation de chauffage

En cas d'arrêt particulièrement prolongé, il est possible de protéger l'installation de chauffage et l'appareil du gel en les vidangeant intégralement.

- ▶ Pour cela, adressez-vous à un installateur spécialisé.

3.5 Plaque signalétique

La plaque signalétique est fixée au dos du produit. La plaque signalétique comporte les éléments suivants :

- Numéro de série
- Désignation de modèle
- Désignation de l'homologation par type
- Caractéristiques techniques
- Marquage CE

3.6 Numéro de série

La chaîne comprise entre les 7^e et 16^e caractères du numéro de série indiqué sur la plaque signalétique correspond à la référence d'article.

3.7 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les produits sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la déclaration de conformité.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

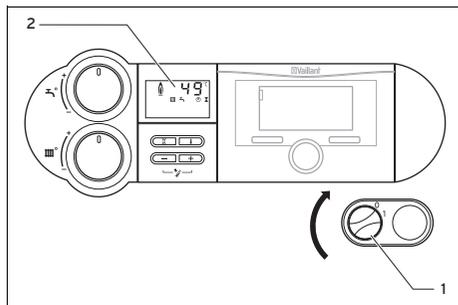
4 Fonctionnement

4.1 Mise en fonctionnement du produit

4.1.1 Ouverture des dispositifs d'arrêt

1. L'installateur spécialisé qui a procédé à l'installation du produit peut vous montrer l'emplacement et le fonctionnement des dispositifs d'arrêt.
2. Ouvrez le robinet d'arrêt du gaz à fond.
3. Assurez-vous que les robinets de maintenance pour le départ et le retour de l'installation de chauffage sont bien ouverts le cas échéant.
4. Si un ballon d'eau chaude sanitaire est raccordé, ouvrez la soupape d'arrêt d'eau froide. Vous pouvez aussi ouvrir un robinet d'eau chaude pour vérifier qu'il y a bien de l'eau qui s'écoule.

4.1.2 Mise en marche de l'appareil



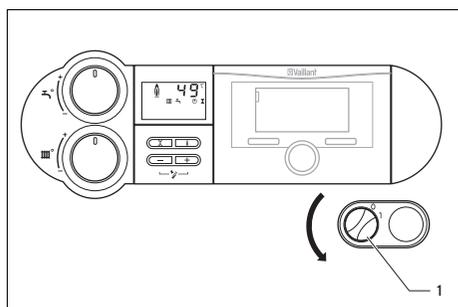
1. Appuyez sur l'interrupteur général (1) pour mettre le produit en marche.

◁ 1 : « MARCHÉ »

◁ Si l'interrupteur général est en position 1, le produit est en marche et l'affichage standard du système d'information et d'analyse numérique apparaît à l'écran (2). Immédiatement après la mise en marche, l'affichage « Menu de fonctions » apparaît à l'écran. Le menu de fonctions permet à l'installateur spécialisé d'effectuer le contrôle fonctionnel des différents actionneurs. Après un délai d'attente de 5 secondes ou l'actionnement de la touche i, le produit bascule en fonctionnement normal.

2. Réglez le produit selon vos besoins.

4.1.3 Arrêt de l'appareil



- Appuyez sur l'interrupteur général (1) pour éteindre le produit.

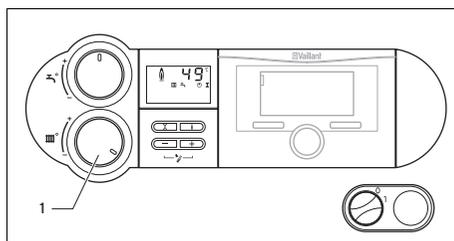
◁ 0 : « ARRÊT »



Remarque

Il est conseillé d'activer et de désactiver le produit uniquement via l'appareil de régulation afin que les fonctions de protection, telles que la protection contre le gel, restent activées (pour plus d'informations à ce sujet, consulter la notice d'utilisation correspondante). Si le produit n'est pas équipé d'appareil de régulation, verrouillez les modes chauffage et ballon en tournant le dispositif de réglage complètement vers la gauche.

4.2 Réglage de la température de départ du chauffage (avec appareil de régulation)



- Tournez le sélecteur de température du départ de chauffage (1) complètement vers la droite.

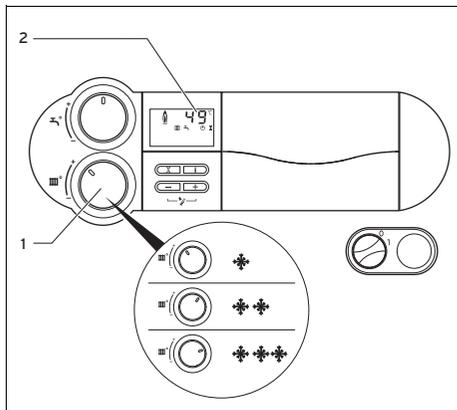
◁ La température de départ du chauffage est réglée automatiquement par l'appareil de régulation.



Remarque

Le sélecteur doit toujours se trouver en butée droite pour que l'appareil de régulation puisse régler des températures pouvant atteindre la température maximale de départ.

4.3 Réglage de la température de départ du chauffage (sans appareil de régulation)



- Réglez la température de départ de consigne à l'aide du sélecteur de température du départ de chauffage (1) en fonction de la température extérieure.

Position	Signification	Température extérieure
Butée gauche	Protection antigel	
À gauche (cependant pas jusqu'en butée)	Temps de transition	env. 10 ... 20 °C
Milieu	Froid modéré	env. 0 ... 10 °C
À droite	Grand froid	sous 0 °C

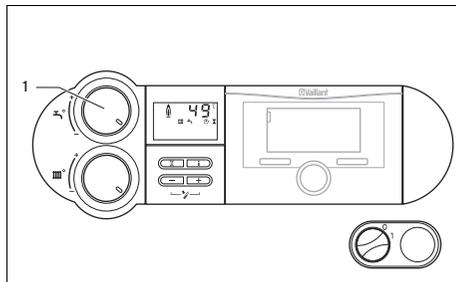
- ◁ Une fois que vous avez tourné le sélecteur de température du départ de chauffage, la température de départ de consigne réglée (2) est affichée sur l'écran. Cet affichage s'éteint au bout de trois secondes pour faire place à l'affichage standard (température de départ du chauffage actuelle).



Remarque

La température de départ du chauffage maximale est réglée d'usine à 75 °C. Elle peut être fixée à une température située entre 40 °C et 85 °C par l'installateur spécialisé.

4.4 Réglage de la température du ballon (avec appareil de régulation)



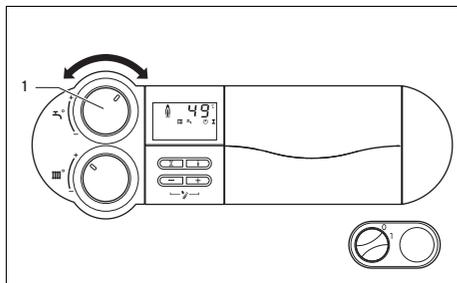
1. Tournez le sélecteur de température du ballon (1) complètement vers la droite pour que le régulateur fonctionne correctement.
2. Ne réglez pas la température du ballon souhaitée au niveau du sélecteur de température du ballon, mais utilisez le régulateur pour régler la température du ballon d'eau chaude sanitaire.



Remarque

Nous vous recommandons d'activer régulièrement la fonction Protection anti-légionnelles via l'appareil de régulation si la température du ballon souhaitée est inférieure à 60 °C.

4.5 Réglage de la température du ballon (sans appareil de régulation)



- Tournez le sélecteur de température du ballon (1) sur la température souhaitée.

Position	Signification	Température
Butée gauche	Température minimale du ballon = protection antigel	15 °C
Milieu	Température moyenne du ballon	≈ 50 °C
Butée droite	Température maximale du ballon	65 °C

- ◁ La température souhaitée est affichée sur l'écran. Cet affichage s'éteint au bout de trois secondes pour faire place à l'affichage standard (température de départ du chauffage actuelle).



Remarque

La température maximale du ballon est réglée d'usine à 65 °C. Elle peut être fixée à une température située entre 50 °C et 70 °C par l'installateur spécialisé.

4.6 Désactivation des fonctions

4.6.1 Arrêt du mode chauffage (avec l'appareil de régulation)

1. Tournez le sélecteur de température du départ de chauffage complètement vers la droite.
2. Réglez le mode chauffage sur « AR-RÊT » au niveau du régulateur.

4.6.2 Arrêt du mode chauffage (sans appareil de régulation)

- Tournez le sélecteur de température du départ de chauffage complètement vers la gauche.
 - ◁ Le mode chauffage est arrêté.
 - ◁ La fonction interne de protection contre le gel est activée.

4.6.3 Arrêt du mode ballon (avec l'appareil de régulation VRC 630/VRS 620/VRC 700)

1. Laissez le sélecteur de température du ballon en butée droite.
2. Mettez le circuit du ballon sur « AR-RÊT » au niveau du régulateur.



Remarque

Arrêtez le mode ballon conformément au chapitre « Arrêt du mode ballon (sans appareil de régulation) (→ page 13) » si votre appareil est équipé de l'appareil de régulation VRC 450 ou 470.

4.6.4 Arrêt du mode ballon (sans appareil de régulation)

- Tournez le sélecteur de température du ballon complètement vers la gauche.
 - ◁ Le mode ballon est arrêté.
 - ◁ La fonction de protection antigel du ballon d'eau chaude sanitaire est activée.
 - ◁ L'écran affiche pendant 3 secondes la température de consigne du ballon qui est de 15 °C.

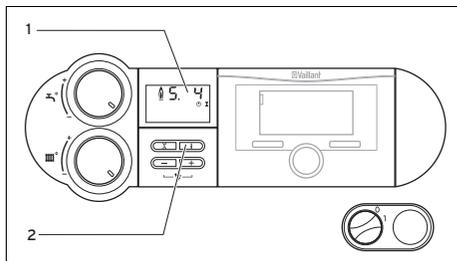


Remarque

La fonction de protection contre le gel remet en marche la production d'eau chaude sanitaire lorsque la température du ballon descend en dessous de 10 °C jusqu'à ce que la température de l'eau dans le ballon soit de nouveau de 15 °C.

Code d'état	Signification
S.31	Aucun besoin de chaleur (mode été)
S.34	Protection antigel
	Mode Ballon
S.20	Demande eau chaude sanitaire
S.22	Départ pompe
S.24	Brûleur en marche
S.27	Temporisation pompe

4.7 Affichage des codes d'état



1. Affichez les codes d'état en appuyant sur la touche **i**(2).
2. Ramenez l'écran(1) au mode normal en appuyant sur la touche **i**.

4.7.1 Signification des codes d'état

Les codes d'état affichés à l'écran du système DIA fournissent des informations sur l'état de fonctionnement actuel du produit.

En cas de présence simultanée de plusieurs états de service, les codes d'état sont affichés à tour de rôle les uns après les autres. Le code d'état est complété par un affichage de texte en clair sur l'écran.

Code d'état	Signification
	Mode chauffage
S.0	Aucun besoin en chaleur
S.1	Départ ventilation
S.2	Départ pompe
S.3	Allumage
S.4	Brûleur en marche
S.6	Temporisation ventilation
S.7	Temporisation pompe
S.8	Temps de coupure restant de xx min

5 Entretien et maintenance

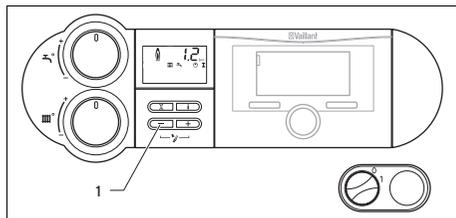
5.1 Entretien du produit

- ▶ Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.
- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

5.2 Maintenance

Seules une inspection annuelle et une maintenance bisannuelle, réalisées par un installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la longévité du produit. Il peut être nécessaire d'anticiper l'intervention de maintenance, en fonction des constats de l'inspection.

5.3 Contrôle de la pression de remplissage de l'installation de chauffage



- ▶ Contrôlez régulièrement la pression de remplissage du circuit de chauffage. Appuyez brièvement sur la touche **-**(1).
 - ◁ L'écran affiche pendant env. 5 secondes la pression de remplissage.

- ◁ Pour un fonctionnement impeccable de l'installation de chauffage, la pression de remplissage doit se situer entre 1,0 et 2,0 bars à froid. Si la pression est inférieure, il faut effectuer un appoint d'eau de chauffage en amont de la mise en fonctionnement.



Remarque

Vous pouvez passer de l'affichage de la température à l'affichage de la pression et vice-versa en appuyant env. 5 secondes sur la touche –.



Remarque

Le produit est équipé d'un capteur de pression afin d'éviter que l'installation de chauffage ne fonctionne avec une quantité d'eau trop faible et donc de prévenir d'éventuels dommages consécutifs. Lorsque la pression descend en dessous de 0,06 MPa (0,6 bar), le capteur signale le manque de pression par l'affichage clignotant de la pression de l'installation à l'écran. Si la pression descend en dessous de 0,03 MPa (0,3 bar), le message de défaut et la mention **F.22** s'affichent à tour de rôle et le brûleur s'arrête. Procédez au remplissage de l'installation de chauffage au plus vite si la pression est inférieure à 0,06 MPa (0,6 bar). Le produit se remet en marche de lui-même dès que la pression dépasse 0,06 MPa (0,6 bars). En cas de défaillance du capteur de pression, le produit bascule en mode sécurité confort. La température de départ maximale et la puissance sont alors restreintes. L'état **S.40** et la mention **F.22** (manque d'eau) s'affichent à tour de rôle.



Remarque

Il peut s'avérer nécessaire d'établir une pression de remplissage supérieure lorsque l'installation de chauffage alimente plusieurs étages. Pour de plus amples informations à ce sujet, consultez votre installateur spécialisé.

5.4 Remplissage de l'installation de chauffage



Attention !
Risques de dommages si l'eau de chauffage est très calcaire, corrosive ou qu'elle contient des produits chimiques !

Une eau du robinet inadaptée risque d'endommager les joints et les membranes, de boucher les composants hydrauliques, aussi bien dans l'appareil que dans l'installation de chauffage, ou encore de provoquer des bruits.

- ▶ Vous devez systématiquement utiliser une eau de chauffage adaptée pour l'installation de chauffage.
- ▶ En cas de doute, demandez conseil à votre installateur spécialisé.

1. Demandez à un installateur spécialisé où se trouve le robinet de remplissage.
2. Raccordez le robinet de remplissage à l'approvisionnement en eau de chauffage comme l'installateur spécialisé le vous a montré.
3. Ouvrez tous les robinets des radiateurs (robinets thermostatiques) de l'installation de chauffage.
4. Ouvrez l'approvisionnement en eau de chauffage.
5. Ouvrez lentement le robinet de remplissage.
6. Remplissez l'installation d'eau jusqu'à ce que la pression de remplissage requise soit atteinte.
7. Fermez le robinet de remplissage.
8. Purgez tous les radiateurs.
9. Ensuite, contrôlez la pression de remplissage indiquée à l'écran.

10. Ajoutez de l'eau si nécessaire.
11. Fermez le robinet de remplissage et l'approvisionnement en eau de chauffage.

5.5 Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation

La conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation doivent toujours être transparents.

- ▶ Inspectez régulièrement la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation à la recherche d'éventuels défauts, et plus particulièrement de bouchons.

Il ne doit pas y avoir de corps étrangers visibles ou perceptibles au toucher dans la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation.

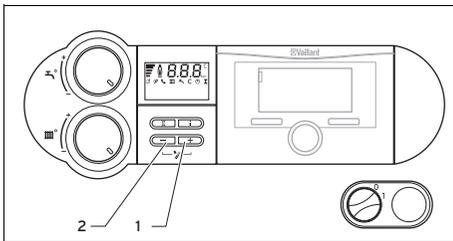
- ▶ Faites intervenir un installateur spécialisé si vous constatez des défauts.

5.6 Réalisation d'une mesure des gaz de combustion



Remarque

Seul un ramoneur ou un installateur spécialisé sont habilités à effectuer les contrôles et les mesures.



1. Activez la fonction Ramonage en appuyant simultanément sur les touches – (2) et + (1) du système d'information et d'analyse numérique.
 - ◀ Texte affiché à l'écran : **S.Fh** = mode Ramonage chauffage ; **S.Fb** = mode Ramonage eau chaude sanitaire

◁ Le produit fonctionne maintenant pendant 15 minutes à charge maximale. La fonction Ramonage est automatiquement désactivée si aucune touche n'est actionnée pendant plus de 15 minutes ou lorsqu'une température de départ de 85 °C est atteinte.

2. Attendez au moins 3 minutes après la mise en marche avant de réaliser les mesures.
3. Dévissez les capuchons des manchons de mesure.
4. Effectuez une mesure au niveau du manchon de mesure situé sur le circuit des gaz de combustion.
5. Effectuez une mesure au niveau du manchon de mesure situé sur la conduite d'air.
6. Désactivez la fonction Ramonage en appuyant simultanément sur les touches – et + du système d'information et d'analyse numérique.
7. Vissez les capuchons sur les manchons de mesure.

6 Dépannage

6.1 Identification et résolution des défauts

- ▶ En cas de problème de fonctionnement de l'appareil, vous pouvez contrôler vous-même certains points à l'aide du tableau en annexe. Dépannage (→ page 22)
- ▶ Si l'appareil ne fonctionne pas correctement alors que vous avez contrôlé les points indiqués dans le tableau, contactez un installateur spécialisé pour qu'il remédie au défaut.

6.2 F.22 Risque de fonctionnement à sec

Dès que la pression de l'installation descend en dessous de 0,06 MPa (0,6 bar), la pression actuelle de l'eau clignote à l'écran. Dès que l'appoint en eau est suffisant, la température de départ actuelle s'affiche de nouveau.

Lorsque la pression descend en dessous de 0,03 MPa (0,3 bar), le produit s'éteint. Le message d'erreur **F.22** s'affiche alors à l'écran.

- ▶ Remplissez l'installation de chauffage d'eau de chauffage appropriée et purgez-la.
- ▶ Contactez une société d'installation agréée en cas de chutes de pression répétées. La cause de la perte d'eau de chauffage doit être déterminée et éliminée.

6.3 F.28 Pas d'allumage au démarrage

Si, après trois tentatives, le brûleur ne s'est toujours pas allumé, le produit ne se met pas en service et commute vers **Anomalie**.

Le symbole  s'affiche à l'écran.

- ▶ Vérifiez si le robinet d'arrêt du gaz est ouvert.
- ▶ Si le robinet d'arrêt du gaz est fermé, ouvrez-le après avoir consulté une société d'installation à ce sujet.
- ▶ Appuyez pendant 1 seconde sur la touche de réinitialisation pour annuler l'arrêt de l'allumage après trois tentatives infructueuses.
- ▶ Si le produit ne se remet pas en marche après trois tentatives de réinitialisation, adressez-vous à une société d'installation agréée.

6.4 F.29 La flamme s'éteint pendant le fonctionnement

Le brûleur signale la perte de la flamme pendant le fonctionnement après avoir détecté la flamme pendant au moins 6 secondes. Le produit commute vers **Anomalie**.

Le symbole  s'affiche à l'écran.

- ▶ Vérifiez si le robinet d'arrêt du gaz est ouvert.
- ▶ Si le robinet d'arrêt du gaz est fermé, ouvrez-le après avoir consulté une société d'installation à ce sujet.
- ▶ Appuyez pendant 1 seconde sur la touche de réinitialisation pour annuler l'arrêt de l'allumage après trois tentatives infructueuses.
- ▶ Si le produit ne se remet pas en marche après trois tentatives de réinitialisation, adressez-vous à une société d'installation agréée.

6.5 F.32 Risque de sortie des gaz de combustion

En cas d'anomalie au niveau des circuits d'air/des gaz de combustion ou de l'évacuation des condensats, le produit s'arrête au bout de trois tentatives de redémarrage infructueuses entreprises après un temps d'attente de 20 minutes chacune.

Les symboles  et  s'affichent à l'écran.

- ▶ Contactez une société d'installation agréée.

7 Mise hors service

7.1 Mise hors service provisoire

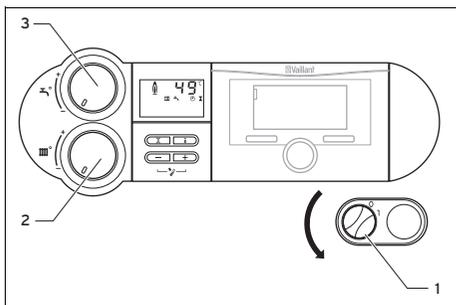


Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet du gel

Les dispositifs de protection contre le gel et de surveillance ne fonctionnent que si le produit est raccordé au réseau électrique, qu'il est bien allumé (interrupteur général) et que le robinet d'arrêt du gaz est ouvert.

- ▶ Lors du fonctionnement normal, activez et désactivez le produit uniquement via l'appareil de régulation.
- ▶ Si l'appareil n'est pas équipé d'un appareil de régulation, amenez les sélecteurs de la valeur de consigne pour la température de départ et la température du ballon en butée gauche sans toucher à l'interrupteur général qui reste enclenché.
- ▶ Ne débranchez pas le produit du réseau électrique lors du fonctionnement normal.
- ▶ Laissez l'interrupteur général en position 1 lors du fonctionnement normal.



1. Tournez le sélecteur de température du ballon à fond (3) vers la gauche.
2. Tournez le sélecteur de température du départ de chauffage (2) à fond vers la gauche.
3. En cas de marche à vide du ventilateur, attendez l'arrêt de celui-ci.
 - ◁ La mention « Poursuite ventilateur » s'affiche.
4. Mettez l'interrupteur général (1) en position 0.
5. Fermez le robinet d'arrêt du gaz et la soupape d'arrêt d'eau froide.



Remarque

Les dispositifs d'arrêt ne sont pas inclus dans le contenu de la livraison du produit. Ils doivent être installés sur place par un installateur spécialisé. Informez-vous de l'emplacement et de la manipulation des dispositifs d'arrêt auprès de votre installateur spécialisé.

7.2 Mise hors service définitive

- Confiez la mise hors service définitive de l'appareil à un installateur spécialisé.

8 Recyclage et mise au rebut

Validité: Belgique OU Suisse

Mise au rebut de l'emballage

- Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé le produit.

Mise au rebut de l'appareil



■ Si le produit porte ce symbole :

- Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.
- Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.

Validité: France

Emballage

- Procédez à la mise au rebut de l'emballage dans les règles.

Mise au rebut de l'appareil



FR

Cet appareil et ses accessoires se recyclent

REPRISE
À LA LIVRAISON

À DÉPOSER
EN MAGASIN

À DÉPOSER
EN DÉCHÈTERIE

ou

Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

- Mettez le produit et ses accessoires au rebut conformément à la réglementation.
- Conformez-vous à toutes les prescriptions en vigueur.

Suppression des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel risquent d'être utilisées à mauvais escient par des tiers.

Si le produit renferme des données à caractère personnel :

- Vérifiez qu'il n'y a pas de données à caractère personnel sur le produit ou à

l'intérieur du produit (par ex. identifiants de connexion) avant de procéder à sa mise au rebut.

9 Garantie et service après-vente

9.1 Garantie

Validité: Belgique

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans minimum contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verrait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel

ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

Validité: Suisse

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants. Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

Validité: France

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Vaillant recommande que leur installation, ainsi que leur mise en service et leur entretien le cas échéant, soient réalisés par des professionnels qualifiés. En tout état de cause, ces opérations doivent être réalisées en conformité avec les règles de l'art,

les normes en vigueur et les instructions émises par Vaillant.

Les produits Vaillant bénéficient d'une garantie commerciale accordée par le constructeur. Sa durée et ses conditions sont définies dans la Carte de Garantie livrée avec le produit et dont les dispositions s'appliquent prioritairement en cas de contradiction avec tout autre document. Cette garantie n'a pas pour effet d'exclure l'application des garanties prévues par la loi au bénéfice de l'acheteur du produit, étant entendu que ces dernières ne s'appliquent pas lorsque la défaillance du produit trouve son origine dans une cause étrangère, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service, d'entretien ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par le fabricant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels) ;
- caractéristiques techniques du produit inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Vaillant sont raccordés ;
- dimensionnement du produit inapproprié aux caractéristiques de l'installation ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- dysfonctionnement d'une pièce de rechange non commercialisée par le constructeur ;
- environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, atmosphère corrosive, ventilation insuffisante, protections inadaptées, etc. ;

- Intervention d'un tiers ou cas de force majeure tel que défini par la Loi et les Tribunaux français.

9.2 Service après-vente

Validité: Belgique

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.be.

Validité: Suisse

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.ch.

Validité: France

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.fr.

Annexe

A Dépannage

Problème	Cause possible	Action corrective
Pas d'eau chaude, chauffage qui ne monte pas en température ; l'appareil ne se met pas en marche	Robinet d'arrêt du gaz du bâtiment fermé	Ouvrir le robinet d'arrêt du gaz du bâtiment
	Alimentation électrique du bâtiment coupée	Activer l'alimentation électrique du bâtiment
	Produit mis hors tension par le biais de l'interrupteur général	Mettre le produit sous tension en agissant sur l'interrupteur général
	La température du départ de chauffage paramétrée au niveau de l'appareil de régulation est trop basse, le réglage « arrêt du chauffage » a été sélectionné et/ou la température réglée pour l'eau chaude est trop basse	Régler la température de départ de chauffage et/ou la température de l'eau chaude sur la valeur souhaitée
	Pression de remplissage de l'installation de chauffage insuffisante	Ajouter de l'eau dans l'installation de chauffage
	Présence d'air dans l'installation de chauffage	Purger les radiateurs. En cas de problème récurrent : contacter un installateur spécialisé.
	Problème d'allumage	Appuyer sur la touche de réinitialisation. En cas de problème récurrent : contacter un installateur spécialisé.
Mode eau chaude opérationnel ; chauffage qui ne se met pas en marche	Pas de demande de chaleur du régulateur	Vérifier le programme horaire du régulateur et le rectifier si nécessaire Vérifier la température ambiante et rectifier la température ambiante de consigne si nécessaire (« notice d'emploi du régulateur »)
	La température du départ de chauffage paramétrée au niveau de l'appareil de régulation est trop basse ou le réglage « arrêt du chauffage » a été sélectionné	Régler la température de départ de chauffage sur la valeur souhaitée
	Présence d'air dans l'installation de chauffage	Purger les radiateurs. En cas de problème récurrent : contacter un installateur spécialisé.
Pas d'eau chaude, chauffage qui fonctionne correctement	La température paramétrée pour l'eau chaude sanitaire au niveau de l'appareil de régulation est trop basse ou le réglage « arrêt de l'eau chaude » a été sélectionné	Régler la température de l'eau chaude sur la valeur souhaitée

Problème	Cause possible	Action corrective
Traces d'eau sous l'appareil ou à côté	Conduite d'évacuation des condensats obstruée	Vérifier la conduite d'évacuation des condensats et la nettoyer si nécessaire
	Fuite au niveau de l'installation ou de l'appareil	Fermer l'arrivée d'eau froide de l'appareil, faire appel à un installateur spécialisé

Fournisseur**N.V. Vaillant S.A.**

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos

Tel. 2 3349300 ■ Fax 2 3349319

Kundendienst / Service après-vente / Klantendienst 2 3349352

info@vaillant.be ■ www.vaillant.be



0020140118_03

Vaillant Sàrl

Z.I. d'In-Riaux 30 ■ CH-1728 Rossens

Tél. +41 26 409 72 10 ■ Fax +41 26 409 72 14

Service après-vente tél. +41 26 409 72 17 ■ Service après-vente fax +41 26 409 72 19

romandie@vaillant.ch ■ www.vaillant.ch

SDECC SAS (une société de Vaillant Group en France)

SAS au capital de 19 800 000 euros - RCS Créteil 312 574 346 ■ Siège

social: 8 Avenue Pablo Picasso

94120 Fontenay-sous-Bois

Téléphone 01 4974 1111 ■ Fax 01 4876 8932

www.vaillant.fr

Éditeur/fabricant**Vaillant GmbH**

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid

Tel. +49 2191 18 0 ■ Fax +49 2191 18 2810

info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.

Sous réserve de modifications techniques.